



# Licence Science politique

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique. 2015, Université Lumière - Lyon 2.  
hceres-02037449

**HAL Id: hceres-02037449**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037449>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation

### Licence Science politique

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science politique

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Science politique* de l'Université Lumière - Lyon 2 est un diplôme de trois ans relevant de la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie. Les enseignements se déroulent sur le campus Porte des Alpes, sauf en première année où certains sont donnés sur le campus Berges du Rhône. Elle propose une formation générale en sciences sociales et une spécialisation en science politique. Chaque semestre de première année (L1) comporte une unité d'enseignement majeure en science politique et une unité d'enseignement majeure d'une autre science sociale ce qui permet aux étudiants de choisir entre plusieurs parcours bi-disciplinaires. En deuxième et troisième année (L2 et L3) chaque semestre est structuré en une unité majeure en science politique et une unité d'enseignement complémentaire. S'ajoutent pour les trois années des enseignements transversaux. En L3 l'unité d'enseignement complémentaire est au choix l'unité d'enseignement du parcours général ou une unité d'enseignement consacrée à la professionnalisation. Elle offre en effet trois options d'enseignements professionnalisant qui permettent aux étudiants de se préparer à l'exercice des métiers de l'administration, de l'associatif et de l'humanitaire ou des médias et de la communication politique. À l'issue de leur formation, les diplômés peuvent poursuivre leurs études en master en science politique ou dans d'autres disciplines.

## Avis du comité d'experts

Le cursus de la licence de science politique est tout à fait adapté à ses finalités. Visant à donner une formation complète en science politique, elle propose des enseignements qui couvrent l'ensemble de la discipline. À partir de la seconde année, les enseignements se focalisent sur l'étude de la sociologie politique, des politiques publiques et de politique comparée. La seconde majeure permet aux étudiants d'acquérir une culture étendue en sciences sociales et de les initier à leurs méthodes. Les unités d'enseignements complémentaires sont consacrées à la méthodologie, aux langues et aux TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) et permettent l'acquisition de compétences transversales. Les trois options de d'enseignements professionnalisant proposées en L3 répondent parfaitement à l'objectif de préparer l'insertion professionnelle des étudiants. La progressivité des enseignements en science politique est satisfaisante. L'architecture de la licence est très lisible et bien ancrée dans les sciences sociales. Toutefois, le dossier comporte peu d'informations sur les enseignements dispensés dans la seconde majeure, qui diffèrent forcément avec la discipline choisie. Ceci ne permet pas de formuler une appréciation documentée sur la cohérence globale de cette licence.

Si dans l'environnement universitaire de la licence, il en existe une autre à la Faculté de Droit de Lyon 3 intitulée science politique-droit, elle s'en distingue nettement par sa localisation dans une Faculté d'Anthropologie et de Sociologie et par son articulation à différentes sciences sociales. Son positionnement au sein de l'Université est tout à fait adapté à la mise en œuvre de parcours bi-disciplinaires, à la mutualisation d'enseignements et à la poursuite d'études dans les différents masters de sciences sociales ouverts à Lyon 2. L'équipe de science politique constituée de cinq professeurs, de sept maîtres de conférences, 1 PRAG (professeur agrégé de l'enseignement du second degré) et de quatre ATER (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche) ainsi que de professionnels dans chacun des domaines de professionnalisation paraît sous-dimensionnée par rapport aux volumes d'enseignements à assurer pour des effectifs très importants, stabilisés au niveau de 800 étudiants en inscription principale en science politique) pour les trois années (chiffre auquel il convient d'ajouter les étudiants en parcours bi-disciplinaires gérés par une autre discipline. On peut néanmoins regretter l'absence d'indication sur la composition de l'équipe pédagogique assurant les enseignements de la seconde majeure. Le pilotage est assuré par le département de science politique. Il y a un responsable pédagogique par année, un responsable pour chaque parcours professionnalisant et un responsable pour les

accords d'échanges. Des réunions ont lieu avec des étudiants élus dans les TD. Le rôle des enseignants de la seconde majeure dans le pilotage de la formation n'est toutefois pas explicité.

L'attractivité de la licence *Science politique* est excellente, autour de 800 inscrits. Les taux de réussite oscillent autour de 60 % en L1, de 80 % en L2 et en L3. Les poursuites d'études s'effectuent majoritairement dans les masters de Lyon 2 et en master de science politique pour la moitié d'entre eux. Il n'y a pas d'information précise sur le devenir professionnel final des étudiants.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La licence propose des enseignements de méthodes de sciences sociales et d'apprentissage des techniques d'enquête, mais il n'y a pas d'informations sur les liens de la formation avec des laboratoires et leurs axes de recherche.
Place de la professionnalisation	Quatre dispositifs complémentaires favorisent la professionnalisation. Une UE libre d'aide à la professionnalisation est proposée aux étudiants par l'université pour préparer leur projet professionnel. La licence ouvre en L3 des options de spécialisation permettant de découvrir trois ensembles de métiers et de se préparer à les exercer. Par ailleurs une UE permet de faire un stage professionnalisant de six semaines, dans une entreprise, une administration, une association, validé par un rapport et une UE de Projet libre sur contrat peut être consacrée à la réflexion structurée sur un problème public. Dans ces deux cas accompagné par un tuteur ces UE sont ouvertes en L2 et L3. Un forum des métiers de la science politique, enfin, inauguré en 2013, permet de familiariser les étudiants avec le champ professionnel dans lequel s'inscrit la licence.
Place des projets et stages	Deux UE de stages sont prévues en L2 et L3. Une UE de professionnalisation permet de faire un stage de six semaines dans une entreprise, une administration, une association, validés par un rapport ; Une UE de Projet libre sur contrat peut être consacrée à réflexion structurée sur un problème public. Dans ces deux cas l'étudiant est accompagné par un tuteur.
Place de l'international	La licence bénéficie de 26 accords particuliers avec des universités européennes, d'Amérique du nord et du sud, qui s'ajoutent à ceux applicables à toutes les formations de l'Université. Les étudiants peuvent participer aux échanges internationaux, ce qu'ils font surtout en troisième année. En 2012-2013, 64 étudiants ont ainsi pu passer une année à l'étranger. Des enseignements disciplinaires en langues étrangères sont dispensés dans la licence, en dehors des cours classiques consacrés aux langues. Un parcours international, « Minerve », en Allemand, en Espagnol ou en Italien, est ouvert sur les trois années de licence ; il permet de développer les compétences linguistiques des étudiants et de leur faire découvrir des systèmes politiques étrangers.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La licence est ouverte aux bacheliers. Il n'y a pas de dispositif spécifique de mise à niveau des étudiants qui proviennent d'autres filières. La capacité d'accueil étant limitée, les dossiers de réorientation des étudiants extérieurs sont examinés par une commission pédagogique. L'équipe pédagogique participe aux opérations du SCUIO pour faciliter l'orientation des étudiants. Elle organise chaque année de séance d'information sur les études et les poursuites d'études.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements ont lieu en présentiel. Les étudiants ont accès à des outils numériques et à des plateformes collaboratives.

Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués selon des modalités classiques consistant dans des contrôles continus et des examens terminaux écrits ou oraux.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne donne pas d'indication sur ce suivi. Un supplément au diplôme permet d'attester les connaissances et compétences acquises par les étudiants diplômés.
Suivi des diplômés	Il y a peu de données précises et récentes sur ce point. Les étudiants diplômés poursuivent majoritairement leurs études (82 % en 2010 et 2012). Il n'y a aucune précision sur leur insertion professionnelle finale.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois par mois et tient des réunions pédagogiques deux fois par an avec les représentants étudiants des groupes de travaux dirigés. Les mécanismes d'autoévaluation et les dispositifs d'évaluation des enseignements ne sont pas formalisés.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une formation complète et très attractive en science politique.
- Une architecture d'ensemble équilibrée et ouverte vers d'autres disciplines.
- Un dispositif de préprofessionnalisation pertinent.
- Une politique d'échanges internationaux active.

### Points faibles :

- Une présentation trop vague des enseignements ne relevant pas de la science politique et des parcours bi-disciplinaires qui ne permet pas d'appréhender concrètement la portée de cette pluridisciplinarité.
- Une équipe pédagogique et administrative en science politique sous-dimensionnée.
- Des mécanismes de pilotage qui apparaissent insuffisamment formalisés, notamment au regard de la pluridisciplinarité.

### Conclusions :

La licence de *Science politique* est de bonne qualité. Il faudrait en renforcer l'équipe pédagogique et en améliorer le pilotage. Une présentation complète des enseignements relevant des différentes sciences sociales associées et des différents parcours serait clarificatrice.

# Observations de l'établissement

## HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

### Licence de Science politique

**L’inscription de la mention dans un champ intitulé « Science politique »** (au singulier pour la licence et au pluriel pour le master, ne fait pas sens pour les porteurs du diplôme. Si la licence s’inscrit aujourd’hui dans le domaine « Sciences humaines et sociales », c’est précisément parce qu’elle revendique une perspective de sciences sociales du politique par ses méthodes, ses objets et ses démarches. Il serait donc plus pertinent de l’inscrire dans un champ qui relèverait des sciences sociales.

### Eléments sur la seconde majeure

Les « secondes majeures » sont de deux types :

- Pour la 1<sup>ère</sup> année de licence : tous les étudiants de L1 à Lyon 2 choisissent un « couple » de disciplines, parmi celles qui sont proposées. Il existe 8 couples qui associent la science politique (droit, économie, anglais, histoire, géographie, sociologie, anthropologie et parcours internationaux minerve). L’idée est de proposer aux étudiants la possibilité de poursuivre dans l’une ou l’autre des disciplines en L2. Il ne s’agit pas par conséquent d’un parcours véritablement bidisciplinaire, mais plutôt d’une année avec le suivi de deux disciplines permettant une poursuite de formation disciplinaire, afin de pouvoir réaliser un choix plus affirmée et en connaissance. Cela explique qu’il n’y ait pas de travail de coordination avec les collègues des autres disciplines.
- Pour la L2 et la L3, cette seconde majeure n’existe que pour les parcours bidisciplinaires (droit/science politique, histoire/science politique, économie/science politique et science politique/anglais). Dans ces cas, il existe un travail de pilotage avec les collègues des autres disciplines. Les enseignements proposés dans ces parcours ont été choisis avec eux, en tenant compte de leur complémentarité, parmi les enseignements dispensés dans leur licence. Il existe un groupe de travail avec chaque discipline qui se réunit chaque année pour faire le bilan du fonctionnement. Les cours ne sont pas de enseignements spécifiques, mais des cours mutualisés. Les parcours droit/ science politique, histoire/science politique et économie/science politique sont gérés par les collègues de ces disciplines et sont donc règlementairement des parcours de leur licence. Le parcours science politique/anglais est géré par le département de science politique. A titre d’exemple du travail de coordination, les UE de ce parcours est présenté ci-dessous

L2 premier semestre

UE MAJEURE 15 crédits

Science politique, approches et terrains CM et TD 52,5h

Civilisation britannique de 1830 à 1945 CM et TD 32h

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante

Campus Berges du Rhône

86, rue Pasteur, 69365 LYON Cédex 07



Pratique orale de la langue TD 21h  
UE COMPLEMENT DE MAJEURE 9 crédits  
Politique comparée : les démocraties occidentales  
CM et TD 52,5h  
Enjeux politiques et culturels TD 21h  
L2 Deuxième semestre  
UE MAJEURE 15 crédits  
Problèmes politiques de la mondialisation  
CM et TD 52,5h  
Civilisation américaine CM et TD 32h  
Enjeux politiques et culturels TD 21h  
UE COMPLEMENT DE MAJEURE 9 crédits  
Politiques de l'Union européenne CM et TD 52,5h  
Pratique orale de la langue TD 21h

L3 Premier semestre  
UE MAJEURE 15 crédits  
Politique comparée : les pays du sud CM et TD 52,5h  
Civilisation britannique CM et TD 33h  
Ens. Pro. Les mouvements des femmes au XIXe s. en  
Grande-Bretagne TD 21h  
UE COMPLEMENT DE MAJEURE 9 crédits  
Sociologie historique de l'État CM et TD 52,5h  
Langue anglaise des médias TD 21h  
Pratiques du journalisme TD 21h

L3 Deuxième semestre  
UE MAJEURE 15 crédits  
Histoire des idées politiques CM et TD 63h  
Civilisation américaine, la nouvelle Angleterre CM et  
TD 33h  
Approfondissement Civilisation GB TD 21h  
ou Approfondissement Civilisation USA TD 21h  
UE COMPLEMENT DE MAJEURE 9 crédits  
Élections et comportement électoral en Europe  
CM 31,5h  
Traduction consécutive TD 21h  
Processus de décision publique CM et TD 52,5h

**Le pilotage des formations et le conseil de perfectionnement :**

Les réflexions menées dans le cadre du processus d'évaluation et suite aux retours de l'HCERES ont amené l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique à travailler à la mise en place de formes de « conseils de perfectionnement » dans l'ensemble des formations (chaque mention de

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante  
Campus Berges du Rhône  
86, rue Pasteur, 69365 LYON Cédex 07

niveau L et M). Partant du partage des expériences des différents départements au cours des dernières années et du besoin partagé d'outils de pilotage, les conseils ont pour objectif :

- L'évaluation des formations et des enseignements
- L'élaboration de propositions pour adapter ou améliorer les cursus
- Le renforcement de l'articulation entre formations de licence et de master
- La mise en place d'outils de suivi du devenir des étudiants.

Ces conseils se réunissent au moins une fois par an et rassemblent :

- Les responsables d'années et, éventuellement, de parcours
- Le ou la responsable des relations internationales pour le département
- Le directeur ou la directrice de département, et du département de Formation continue, le cas échéant
- Les gestionnaires de scolarité concernées
- Des représentants des étudiants
- Des représentants des mondes professionnels, selon le type de formation

### Suivi des diplômés

Enfin, l'UFR souhaite développer des annuaires et réseaux des « anciens », particulièrement précieux pour contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces réseaux permettent de mieux connaître le devenir des anciens étudiants donc de mieux cerner les débouchés, de mettre en place des relations entre les étudiants actuels et anciens, de développer l'offre de stages, etc. L'UFR dispose d'expériences diverses en la matière (bureau des étudiants pour la licence MIASHS, suivi des promotions pour certains diplômés en Formation continue). Malgré des bilans satisfaisants, les moyens humains de la composante sont insuffisants pour élargir ces pratiques à l'ensemble des diplômés. Certains diplômés pourraient ainsi expérimenter un outil proposé par l'établissement pour développer des réseaux des anciens étudiants.

Mener une enquête auprès des anciens étudiants à un coût. L'information est difficile à recueillir : les étudiants abandonnent l'utilisation de leur adresse électronique fournie par l'université et changent souvent leur adresse personnelle lors de leur entrée dans la vie professionnelle. De plus, ils apparaissent peu dans les annuaires d'abonnés au téléphone... Les personnes qui ont en charge le suivi administratif des formations de licence sont déjà submergé de travail et il ne sera pas facile d'inscrire ces actions dans leur emploi du temps. Les enseignants, désormais évalués sur leur seule activité de recherche, n'ont plus le goût pour prendre sur leur temps de travail la réalisation de ces tâches invisibles.

Malgré toutes ces difficultés que nous connaissons bien pour les avoir rencontrées, nous nous attacherons à développer le recueil d'informations utiles à une meilleure connaissance des parcours professionnels des anciens étudiants.

Sophie BEROUD, Nancy VENEL, Responsable de la Licence de Science politique  
Nathalie DOMPNIER, Directrice de l'UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science Politique

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l'Université Lyon 2

